Négociations salariales 2023 :

On vaut mieux que ça !

La direction a présenté ses nouvelles propositions aux organisations syndicales. On est toujours dans la provocation : de 1 à 2,5%. Elle saupoudre quelques indemnités, qui ne font pas le compte !

La direction tente une nouvelle pirouette, additionnant tout et n'importe quoi, une façon de faire passer ses propositions ridicules :

- **Pour les classes I et II : +2,5%**
- **Pour les classes III : +1% d'augmentation générale et 2%, mais en augmentation individuelle.**

Elle ajoute à cela le forfait mobilité durable et l'indemnité de transport individuel... qu'elle convertit en équivalent salaire ! Le calcul ne repose sur rien, sachant que tout le monde ne pourra pas bénéficier de la même indemnité en fonction du mode de transport et des kilomètres parcourus.

Les mesures transports sont nécessaires, mais les considérer comme du salaire c'est oublier qu'il n'y a jamais aucune cotisation sur les indemnités. Ce qui veut dire qu'elles ne comptent pas pour la retraite par exemple ! Et ça ne change rien aux problèmes de la rémunération : des salaires de misère, ça veut dire des retraites de misère.

Alors oui, les postier·es comptent sur les mesures concernant les frais de transport, mais pas au détriment de vraies augmentations !

Pour nos salaires, on revendique :

- l'indexation des rémunérations sur l'inflation ;
- un rattrapage de 200€ pour l'année 2022 appliqué au complément de rémunération ;
- la création d'un 13e mois avec maintien des primes existantes ;
- l'augmentation du complément de rémunération (CDR) de 300€ par mois ;
- la création d'une prime transport quel que soit le mode de transport et d'un forfait mobilité durable jusqu'à 500€ ;
- la révision des grilles de rémunération, salarié·es et fonctionnaires : prolongation des grilles avec rajout d'échelons en fin de carrière, réduction de la durée des échelons pour permettre une progression plus rapide de la rémunération, revalorisation des échelons consécutive à leur tassement après l'augmentation du SMIC ;

Pour nos salaires et contre les projets du gouvernement, faisons entendre nos voix !

Sud PTT
Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris
Union syndicale Solidaires
@federationSudptt @federation.sudptt @fdSudPTT sudptt.org sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00